

Dix ans après son inscription dans la loi, l'éducation au genre devrait enfin trouver sa place dans tous les collèges et lycées à la prochaine rentrée. C'est en tout cas ce qu'a promis à plusieurs reprises, ces derniers temps, le ministre de l'Education Luc Chatel.

Mais le ministère lui-même aurait bien besoin de formation. Car la campagne de recrutement qu'il vient de lancer, via des affiches et un site internet dédié, verse allègrement dans les stéréotypes [\(1\)](#).

Pour la campagne d'affichage, deux visuels : un jeune homme, une jeune femme. Elle lit et a « des rêves », il est penché sur son PC et a « de l'ambition ».

Voilà qui reproduit parfaitement le traitement différencié des filles et des garçons à l'oeuvre à l'école. La fille littéraire et le garçon technologique ; la fille passive, le garçon combattif.... des clichés toujours à l'oeuvre, inconsciemment, chez les enseignants et dans les manuels scolaires, [comme le relevait l'an dernier](#) une étude européenne sur les stéréotypes de genre dans l'éducation [\(2\)](#).

Deux genres, deux mesures

Et les stéréotypes de cette campagne de communication ne s'arrêtent pas là ! Le site [leducationrecrute.fr](#)

présente les différents métiers de l'Education nationale. On peut ainsi devenir infirmier(e) ou assistant(e) de service social : sur toutes les pages du site, le

assigne un double genre à ces métiers. C'est un progrès : des métiers féminisés jusqu'à leur nom (et effectivement occupé par des femmes à plus de 96% dans le second degré) peuvent aussi être perçus au masculin. Mais le progrès ne va que dans ce sens.

Sur le même site, tous les autres métiers, grammaticalement masculins, n'ont pas le droit à la

féminisation par le (e). Il est vrai que le terme de professeure est encore peu usité, même si les femmes représentent près de 58% des enseignants en collège et lycée. Mais un conseiller principal d'éducation, ou un conseiller d'orientation-psychologue, peuvent tout à fait être des conseillères. (Ce qui est d'ailleurs le cas, en large majorité : près de 70% des CPE et plus de 80% des personnels d'orientation dans le second degré sont des femmes).

De ce fait, le ministère ne respecte pas les règles qu'il s'est lui-même fixées. C'était en 2000, et l'heure était alors à l'adoption d'une « démarche exemplaire ». [Une note](#) demandait aux responsables de l'ensemble des services de l'Education nationale, « à chaque fois qu'il s'agit de termes dont le féminin est d'usage courant, d'utiliser l'appellation professionnelle féminine dans tous les textes et documents émis par vos services ». La note les appelait à se référer au « [Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions](#) », édité un an plus tôt. Voilà de quoi bachoter pour les services du ministère.

(1) [Le syndicat UNSA le relevait](#) dès le 1er juin, [Rue89 y revient à son tour](#) .

(2) Des clichés évidemment pas cantonnés à l'école. Les [bodys fille/garçon de la marque Petit Bateau](#) en sont un autre exemple flagrant.